

L'an deux mille dix, le deux juin à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du six mai deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
Membres titulaires présents ou représentés: 29
Pouvoirs : 3
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 32

Présents(es)

Annie AGIER,	Pierre DALSTEIN suppléant,	Valery LIOTAUD,
Paul ARNOUX,	Pierre ETIENNE,	Jean-Jacques MONPEYSSEN,
André AUBERIC,	Michèle EYBALIN,	Corinne MOREL-DARLEUX,
Marcel BARGARD,	André FELIX suppléant,	Christine NIVOU,
Christian BARTHEYE,	Alain GABERT,	Hervé RASCLARD,
Jean-Marie BERTRAND,	Marie-Christine GIT,	Francis RIEU suppléant,
Marc BONNARD,	Michel GREGOIRE,	Jacques RODARI,
Marie BOUCHEZ,	Anne-Marie GROS,	Nicolas ROSIN
Jean-Pierre BUIX,	Laurent HARO suppléant,	Michel TACHE
Claire CHASTAN,	Bernard ILLY,	
Gérard COUPON,	Bruno LAGIER,	

Pouvoirs

Pierre MEFFRE à Christine NIVOU, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Marie-Pierre MOUTON à Marie-Christine GIT

Excusés(es)

Olivier CADIER, Pierre COMBES, Jean-Michel CREISSON, Claude DAUMAS suppléant, Jacques ESTEVE suppléant, Gérard GOZZI, Didier JOUVE, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY

Objet : Prolongation de l'opération « circuits courts »

Dans le cadre des actions de préfiguration, l'opération sur le développement de circuits courts de commercialisation des produits locaux a été développée en partenariat avec les Chambres Consulaires.

Cette opération initialement prévue sur l'année 2009, a permis de mobiliser des producteurs mais aussi des restaurateurs et commerçants locaux souhaitant mieux valoriser les circuits courts de commercialisation. Elle se poursuit sur l'année 2010 par la mobilisation des producteurs locaux et des restaurateurs et épiceries et la création notamment d'un annuaire professionnel, base d'une mutualisation possible des moyens, notamment à travers la mise en place d'un site Internet de commande de ces produits.

Au vu de l'évolution de l'action et des sollicitations des partenaires, le Président propose d'étendre le calendrier de réalisation de cette action à l'année 2010.

Le travail engagé devrait permettre de concrétiser un projet local d'approvisionnement groupé pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical approuve la proposition du Président et l'autorise à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD